

POUR Y VOIR CLAIR

Heures supplémentaires : déclarez-les !

**Taux des heures supplémentaires depuis le début de l'année: 0,22 %
et la direction s'en satisfait. Pas nous !**

Au vu de ce que nous constatons sur le terrain, ce taux ne correspond pas à la réalité de ce qui se passe sur les projets.

Nous vous rappelons que vous devez déclarer vos heures supplémentaires et que vous ne devez subir aucune pression vous incitant à ne pas le faire.



La bonne méthode : anticiper.

Vous êtes les mieux placés pour évaluer votre charge de travail et la rapprocher des délais d'exécution correspondants.

Si ça ne colle pas, évoquez le sujet dans les séquences de pilotage de vos projets et demandez l'accord préalable pour effectuer les heures supplémentaires nécessaires à la tenue des délais.

En cas de difficulté contactez vos représentants **Traid-Union**.

Note sur la prise de congés : rien ne bouge !



Comme tous les ans, la direction nous a présenté sa note sur les règles de prise de congés pour 2022.

Comme tous les ans, nous avons indiqué que le solde de congés à 6 jours au 31 décembre ne correspondait pas aux besoins des salariés, car insuffisant pour couvrir les périodes de vacances de février et de printemps.

Traid-Union a demandé que ce solde soit porté à 10 jours.

Refus de la direction.

Pourquoi ça coince ?

Parce qu'il y en a un enjeu économique.

En effet les jours non pris au 31 décembre doivent être provisionnés ce qui diminue les résultats de l'entreprise.

Il existe une solution que nous allons proposer à la direction, et qui est déjà appliquée chez SHR : faire coïncider la période de prise de congés avec l'année calendaire ; plus de décalage, plus de provision.

POUR Y VOIR CLAIR

Une situation économique ... qui nous intéresse ...



Nous vous en parlions en juillet ...

Grâce à **nos arguments** développés dans un **esprit constructif** et à **notre forte représentativité** dans l'entreprise (**plus de 55%**), **nous avons** pu obtenir une **augmentation de 25 %** du montant de

l'intéressement attendu pour 2021.

Sans notre signature, ce montant de l'intéressement pour 2021 **aurait été nul**.

Au vu des bons résultats économiques constatés, les objectifs annoncés devraient être tenus et le montant de l'intéressement pour 2021 devrait être **de l'ordre de 1.000 € !**



Complémentaire santé :

Qui fait quoi ?

La Santé et la Prévoyance, dans le cadre de notre UES Sopra Steria (SSG, SBS, I2S et HR), sont financées par nos cotisations salariales et celles de l'employeur.

La gestion est de la responsabilité de la direction qui s'appuie sur trois partenaires :

- ⚡ Un **Conseil** : **GEFI** qui fait le bilan de la gestion de la santé-prévoyance et conseille la direction sur les actions à prendre en compte pour l'équilibre des comptes.
- ⚡ Un **Gestionnaire** : **GRAS SAVOYE** jusqu'au 31/12 puis **VIVINTER** à partir du 1^{er} janvier 2022, qui gère la relation (suivi dossier) entre les assurés de la société ou leurs ayants-droits et l'organisme assureur.
- ⚡ Un **organisme assureur** : **KLESIA**, qui rembourse les frais médicaux et qui verse à l'assuré ou à ses ayants-droit la prestation prévue au contrat prévoyance lorsque le risque assuré survient.

Suite à une baisse de la qualité du service du gestionnaire GRAS SAVOYE, un nouveau gestionnaire a été choisi : VIVINTER. A partir du 1^{er} janvier 2022, les dossiers seront traités par VIVINTER.

Toutes vos prestations jusqu'au 31/12 seront traitées par GRAS SAVOYE et les dossiers de remboursement en cours continueront à être gérés par eux.



POUR Y VOIR + CLAIR



Parce que ce n'est pas qu'une affaire de déménagement ...

... Le 'sujet' Latitude est regardé de près ...

Nous vous en parlions le mois dernier, **vos élus** du **CSE Central** ont souhaité une **expertise** afin de disposer d'une analyse approfondie des **conséquences** sur les **conditions de travail** et un **diagnostic financier** sur la mise en place du flex-office.

En complément, le **projet de déménagement** fera également l'objet d'une **expertise** au sein de **chaque CSE impliqué**.

Si **nous les suivons** de près, **nous engageons** chaque **salarié concerné** à répondre aux **questionnaires** qui lui seront soumis afin de pouvoir disposer **d'éléments probants**.

Mais pendant ce temps-là, certains sites vieillissants sont oubliés :



Le coin des négos ...

Qualité de vie au travail :



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Risque sur les congés mère de famille !

La direction souhaite modifier le congé mère de famille pour l'étendre aux hommes mais en en réduisant drastiquement le nombre de jours. **Je prends aux unes ce que je donne aux autres.**

Inacceptable pour **Traid-Union**.

Concernant le forfait mobilité durable, nous demandons qu'il génère de nouvelles compensations pour ceux qui utilisent les transports « doux ».

POUR Y VOIR + CLAIR

Gestion prévisionnelle des emplois et carrières :



Après 2 ans sans accord, nous reprenons les négociations sur la GPEC avec un point d'attention sur les carrières risquées car trop basées sur des technologies qui viendraient à l'obsolescence, passant par des formations sur les technologies d'avenir pour tous.

Un mot d'ordre : personne ne doit rester sur le bord du chemin !

We share 2022 : nos revendications !

Nous vous l'avons déjà annoncé, un dispositif d'actionnariat salarié est envisagé pour 2022.

We
Share

Nous demandons que soient reconduites les dispositions suivantes, déjà présentes dans les plans précédents :

- ⚡ Une action gratuite pour une souscrite
- ⚡ Arbitrage possible dès le lendemain de la livraison pour les souscripteurs ne souhaitant pas prendre de risque boursier
- ⚡ Possibilité de paiement en plusieurs fois pour permettre la souscription du plus grand nombre
- ⚡ Un nombre d'actions disponibles supérieur au plans précédents pour servir un maximum de demandes

NAO 2022 peau de chagrin !

Les négociations annuelles obligatoire se terminent avec par un bilan plus que décevant.

La direction propose :

- ⚡ + 3 centimes par km pour les frais kilométriques
- ⚡ + 3 € sur le repas du soir qui passerait de 25 à 28 €

Rien sur les rémunérations et les promotions, malgré notre demande d'un effort particulier en 2022 pour rattraper les déceptions de 2021.

